

CARNET DE ROUTE ...

... DANS LA CONTINUITÉ ET LA PÉRÉNITÉ



SAINT-BONNET-LES-ALLIER

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Billet d'Humeur	p 4
Etat Civil	p 5
Budget Communal.....	p 6 à 11
Administratif.....	p 12
Travaux	p 13
Aménagement	p 14
Salle Polyvalente	p 15
Frelon Asiatique	p 16
Moustique Tigre	p 17
CCAS	p 18 à 22
Bibliothèque	p 23
L'Ecole Maternelle	p 24
Centre de Loisirs	p 25
Bien Vivre	p 26
Les Chevaliers de la Saint-Verny	p 27
Amicale Laique	p 28 à 31
Le Comité des Fêtes	p 32
Rappels	p 33

Le Mot du Maire aux Citoyens...

Chères Saint Bonnetoises, chers Saint bonnetois

L'année 2023 a été jalonnée par de nombreux faits marquants tant au niveau national qu'international ; dans ce contexte inflationniste difficile, je tiens tout d'abord à remercier mes adjoints, les membres du conseil municipal et aussi bien sûr nos employés communaux grâce à qui nous avons pu traverser cette période compliquée.

En effet l'augmentation du coût des matières premières et notamment de l'électricité nous a amené à faire des choix budgétaires afin de respecter notre engagement de ne pas augmenter nos impôts locaux.

Ces investissements se poursuivront sur 2024 avec la rénovation totale de la toiture de la salle polyvalente; le but étant de la couvrir dès l'année prochaine en panneaux photovoltaïques pour quelle soit en autonomie énergétique le plus rapidement possible.

Nous allons aussi effectuer quelques travaux de voiries sur la rue de La Croix Férit (comblement des trous) avec le surplus de l'enrobé du terrain de basket que nous avons commandé. Quant à la rue de la Challe, elle sera faite ultérieurement.

Nous devons aussi mettre en sécurité un mur menaçant de s'effondrer rue des granges et renouveler une partie du matériel communal vieillissant qui n'est plus utilisable par Sylvain.

Certains autres projets seront sûrement décalés à l'année prochaine comme le passage de l'éclairage municipal à un 100% LED car Territoire d'Energie (ex SIEG) ne nous donne pas de délai pour ce changement mais nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

La maîtrise des coûts est notre principal objectif et nous continuerons dans cette optique pendant les 2 prochaines années tout en rénovant et investissant pour notre beau village.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui retrace nos actions, nos projets à venir ainsi que le budget de la commune.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes et associations qui nous ont aidés à sa réalisation ainsi que les entreprises locales pour leur aide.

Bien respectueusement,

Le Maire,
Émeric DECOMBE

Billet d'Humeur...

Billet d'humeur de la première adjointe,

Je suis extrêmement stupéfaite voire effarée par le comportement de certaines personnes à mon égard. Je conçois que ma fonction au sein de la mairie ainsi que ma disponibilité de retraitée, permettent aux villageois de m'interpeller plus souvent et j'essaie autant que possible de répondre au mieux à leurs demandes, toujours à l'écoute des propos les plus divers tant que ceux-ci restent courtois.

Cela fait plusieurs fois et par plusieurs que je suis **interpellée de façon agressive sur la politique menée** par notre équipe. Il semblerait qu'il est **plus facile et plus courageux d'attaquer une femme sexagénaire plutôt qu'un gaillard quadragénaire !**

J'estime avoir à droit au **respect** comme tout un chacun, je ne me suis pas engagée au service du village pour **subir les foudres de certains** sur tout et n'importe quoi, je ne suis pas là pour **répondre aux réflexions parfois calomnieuses** concernant mes collègues du conseil, ni responsable de leurs réponses qui parfois génère de la frustration chez ces quidams.

Par ce message, je viens dire que **je n'accepterais plus ces attitudes, que je me réserve le droit de porter plainte au titre de la maltraitance envers une élue de la république** et que les personnes ayant à se plaindre en sachant qu'ils ne pourront contenir leurs humeurs le fassent par écrit, ils obtiendront réponse qu'ils n'en doutent pas.

Je transmets ma **cordiale sympathie à tous ceux qui me soutiennent et me font confiance, vous êtes nombreux à être mon « garde-corps » et à m'encourager dans mon engagement.**

Maryse TARRIT

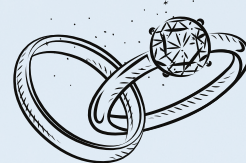
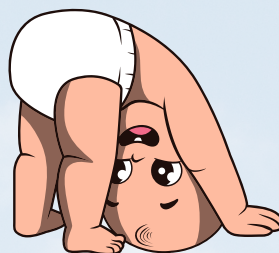
Etat Civil

NAISSANCES

Marceau REVELANT-PAULIN né le 23 Mai 2023

Albin PAUPERT né le 28 Juin 2023

*Bienvenue dans notre village à tous ces « gaminous »
et félicitations à leurs heureux parents.*



Ils se sont dit "OUI"

Laurence THEROND & Franck DURIF

Le 10 Juin 2023

Toutes nos félicitations

Mairie de Saint-Bonnet-lès-Allier

14, rue du Château

63800 Saint-Bonnet-lès-Allier

04 73 68 16 97

La mairie est ouverte au Public

Le lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le vendredi de 13h30 à 19h00

mairie.stbonnetlesallier@orange.fr

www.saintbonnetlesallier.fr

Rencontrez vos élus

tous les
lundis et vendredis
de 16h à 19h

sur RDV

Téléphone
d'Urgences
06 62 09 25 09

Mairie de Saint Bonnet-lès-Allier

Nous sommes heureux de vous tenir informé via la **page Facebook** de la Mairie, sur laquelle, vous pourrez consulter les **actualités** de votre village ainsi que les dates importantes de vos **activités** au sein de la commune.

Partagez avec vos voisins, vous n'êtes pas tous abonnés ;)



Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Dans le cadre de la réglementation et afin de faire exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO via l'adresse email suivante : dpo.stbonnetlesallier@orange.fr

Pour en savoir plus sur vos droits dans le cadre de la réglementation, consultez vos droits sur le site de la CNIL

GEDIMAT

Boulard Verdier

Horaires
du LUNDI au VENDREDI
7h30-12h00 13h30-18h00
SAMEDI
8h00-12h00

7, ROUTE DU PONT
63800
PÉRIGNAT-SUR-ALLIER
04 73 73 04 04



16 avenue de l'allier, Cournon-d'Auvergne
Adresse



04 73 77 07 39
Mobile



cavesaintvincent63@gmail.com
E-mail



Y.F.DEV

Electricité Générale
Climatisation, Pompe à Chaleur



Yannick Faure



07.64.86.52.67



yfa @ yf-dev.com



Auvergne, 63



ANALYSE 63



Instagram



Électricité Générale
Alarme Intrusion
Climatisation ...



Budget Communal

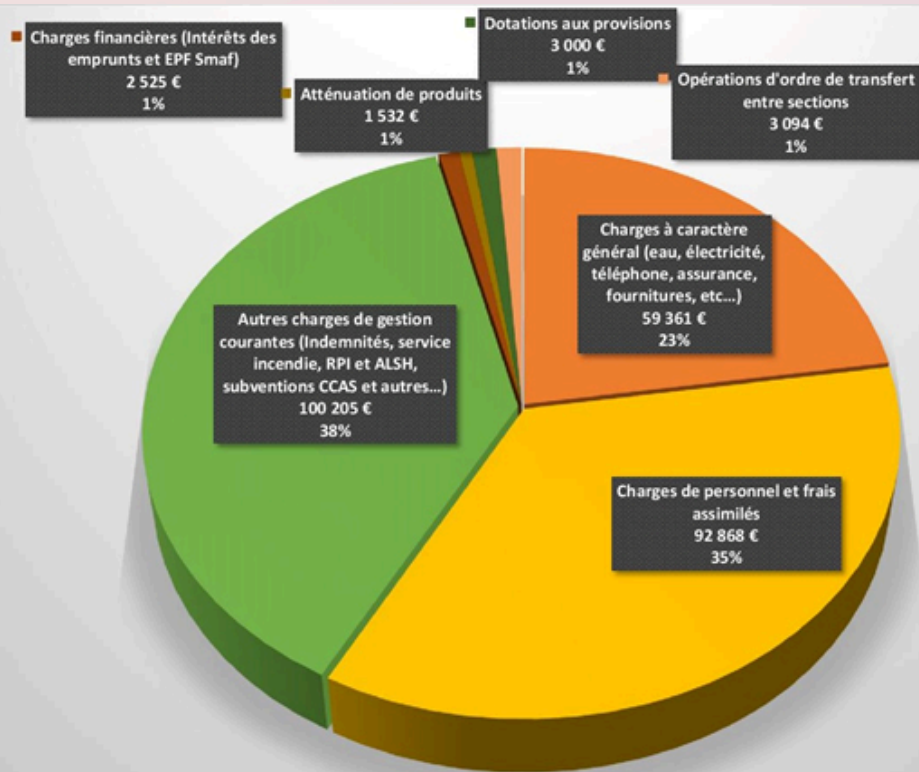
Fonctionnement : réalisations 2023 et prévisions 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, assurance, fournitures, etc...)	59 361 €	61 220 €
Charges de personnel et frais assimilés	92 868 €	94 751 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités, service incendie, RPI et ALSH, subventions CCAS et autres...)	100 205 €	99 584 €
Charges financières (Intérêts des emprunts et EPF Smafi)	2 525 €	2 000 €
Opérations d'ordre entre sections	3 094 €	3 197 €
Dotations provisions semi-budgétaires	3 000 €	3 000 €
Atténuation de produits	1 532 €	
Virement à la section d'investissement		65 985 €
TOTAL	262 585 €	329 737 €

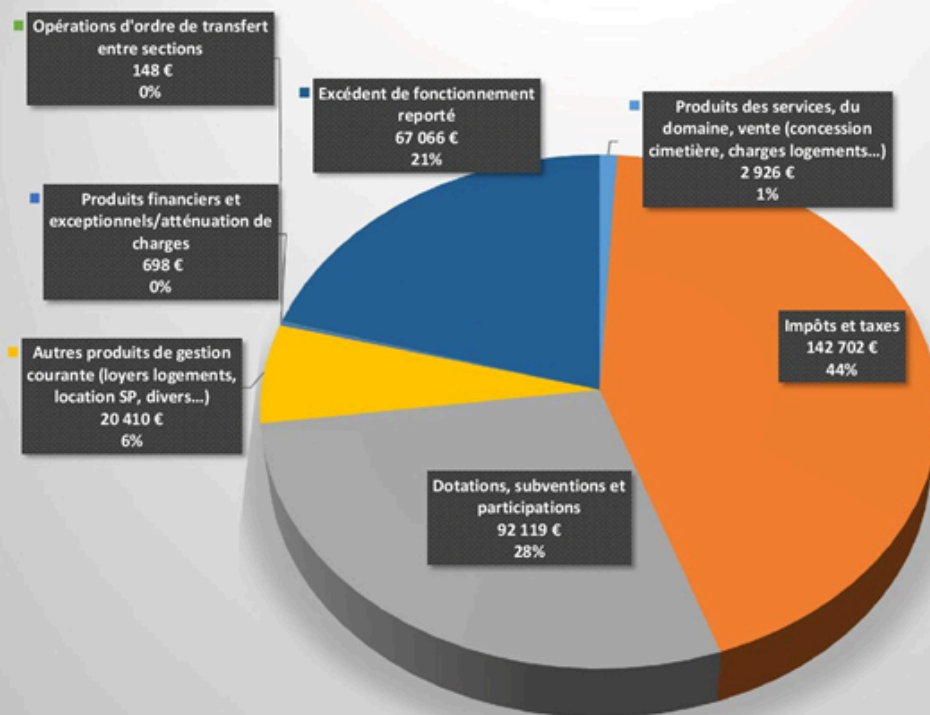
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Opérations d'ordre entre sections	148 €	
Produits des services, du domaine, vente (concession cimetière, charges logements...)	2 926 €	1 838 €
Impôts et taxes	142 702 €	147 051 €
Dotations, subventions et participations	92 119 €	89 803 €
Autres produits de gestion courante (loyers logements, location SP, divers...)	20 410 €	27 500 €
Produits financiers et exceptionnels	698 €	60 €
Excédent de fonctionnement reporté	67 066 €	63 485 €
TOTAL	326 070 €	329 737 €

EN TOUTE TRANSPARENCE

Pour toutes questions et clarifications concernant le budget de votre commune, nous vous invitons à prendre RDV en mairie avec votre Maire.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

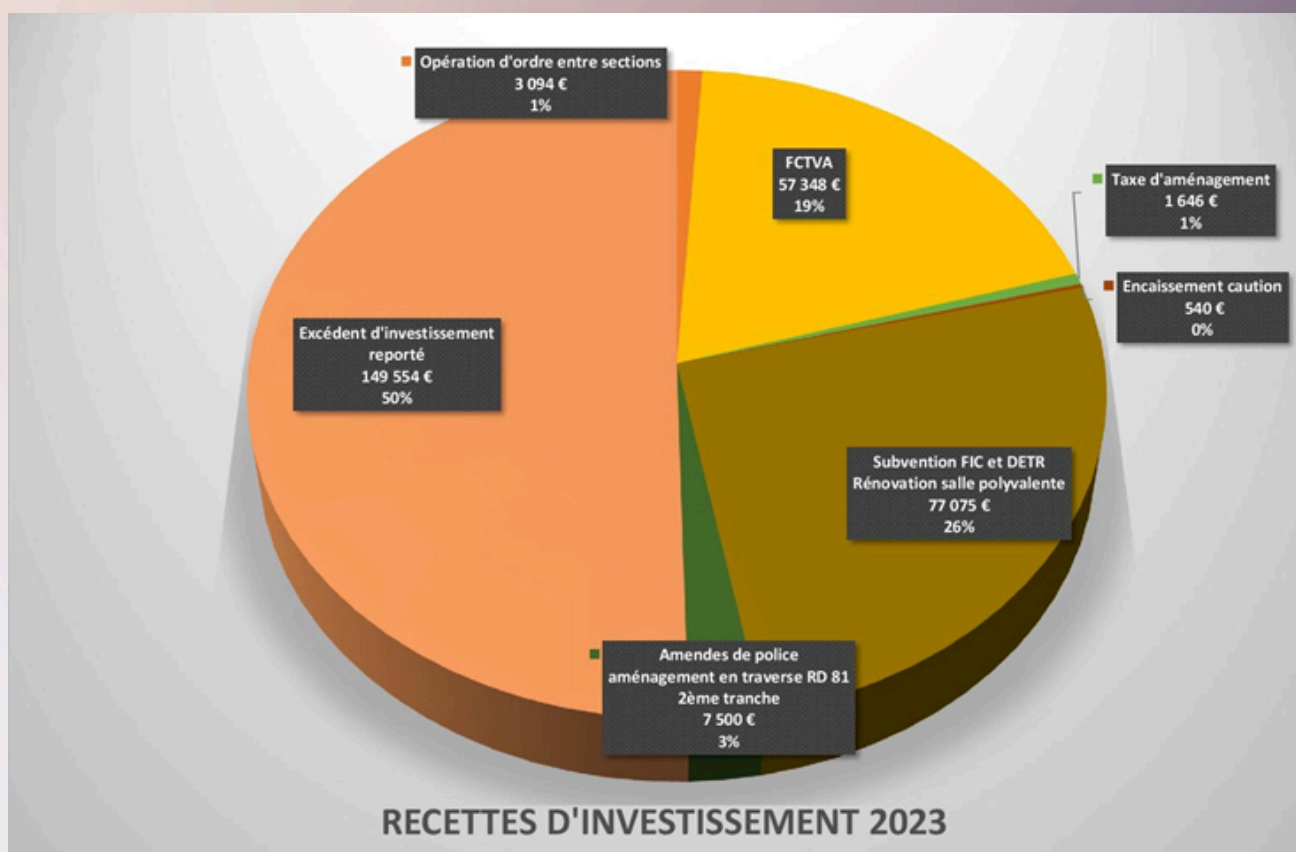
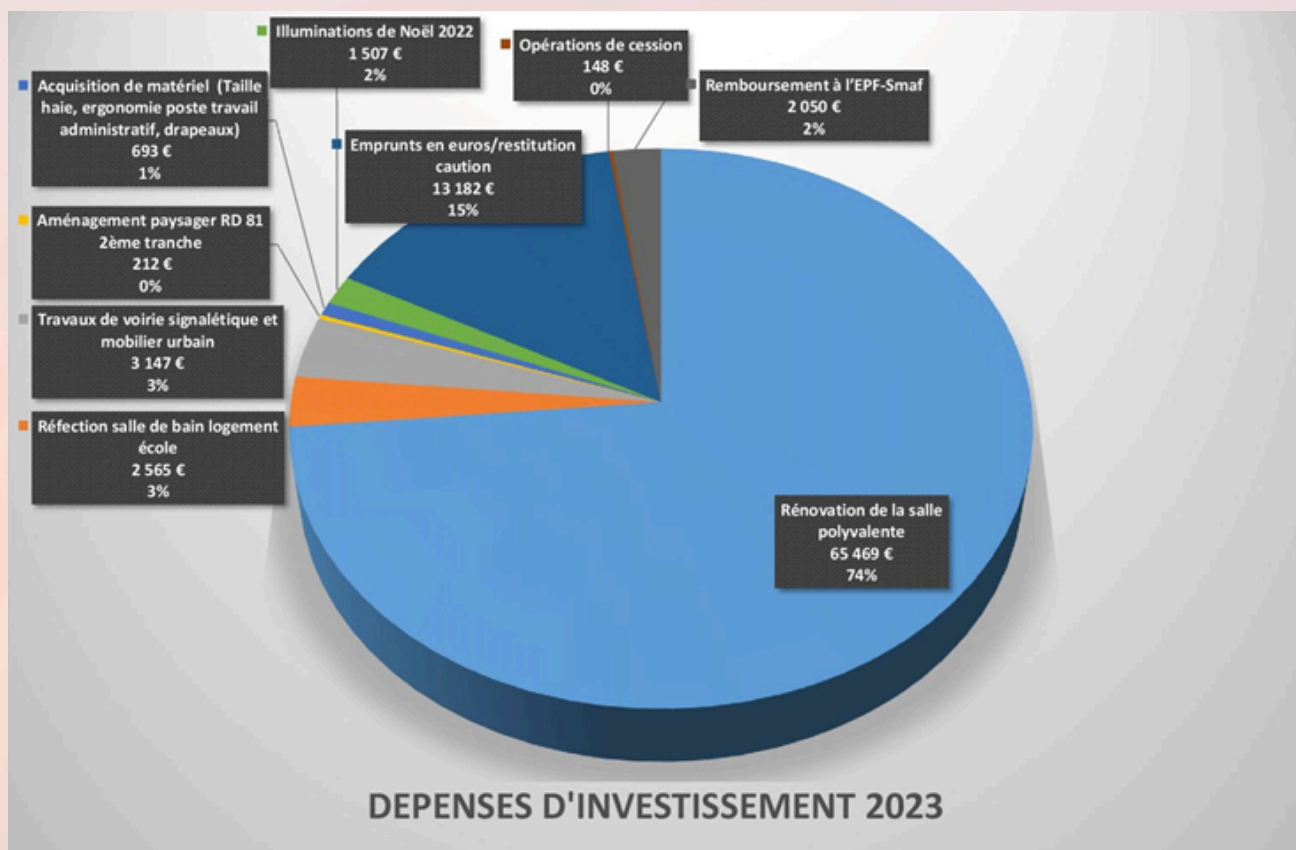


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Investissement : réalisations 2023 et prévisions 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Aménagement paysager RD 81 2ème tranche	212 €	3 000 €
Aménagement Aire de jeux		8 348 €
Travaux de voirie signalétique et mobilier urbain	3 147 €	852 €
Réfection salle de bain logement école	2 565 €	
Acquisition de matériel (2023 : Taille haie, ergonomie poste travail administratif, drapeaux) 2024 : tondeuse autoportée	693 €	2 400 €
Rénovation de la salle polyvalente	65 4670€	44 478 €
Eclairage public		36 492 €
Illuminations de Noël	1 507 €	
Emprunts en euros	12 667 €	287 667 €
Dépôts et caution	515 €	1 417 €
Opérations de cession	148 €	23 700 €
Acquisition d'immeuble		9 935 €
Travaux au cimetière		3 000 €
Remboursement à l'EPF-Smaf	2 050 €	
TOTAL	88 974 €	421 290 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Subventions d'investissement (salle polyvalente, toit salle polyvalente, amendes de police)	84 575 €	105 179 €
Dotations dont FCTVA Taxe d'Aménagement	58 994 € 57 348 € 1 646 €	14 054 € 11 724 € 2 320 €
Excédent d'investissement reporté	149 554 €	207 783 €
Dépôt et caution	540 €	1 392 €
Opérations patrimoniales		23 700 €
Virement de la section d'exploitation		65 985 €
Opérations d'ordre entre sections	3 094 €	3 197 €
TOTAL	296 757 €	421 290 €



Budget de la Commune

L'exécution budgétaire de l'année 2023

INVESTISSEMENT

	PREVISIONS 2023	REALISATIONS	RESULTAT DE L'EXECUTION	RESULTAT REPORTE 2022	TOTAL	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	RESULTATS DEFINITIFS
DEPENSES	414 394,28	88 974,00			88 974,00		53 800,76	
RECETTES	414 394,28	147 202,49	58 228,49	149 554,47	296 756,96	207 782,96	72 910,00	226 892,20

FONCTIONNEMENT

	PREVISIONS 2023	REALISATIONS	RESULTAT DE L'EXECUTION	RESULTAT REPORTE 2022	TOTAL	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	RESULTATS DEFINITIFS
DEPENSES	320 797,35	262 585,09	- 3 581,52		262 585,09		-	
RECETTES	320 797,35	259 003,57		67 066,46	326 070,03	63 484,94	-	63 484,94
RESULTAT TOTAL			54 646,97			271 267,90		290 377,14

La note explicative du budget primitif communal 2024

Le compte administratif 2023 et le budget 2023 ont été votés par 9 voix pour et 1 voix contre en conseil municipal lors de la réunion du 12 avril 2024. Le budget principal de la commune s'équilibre à 329 736,94€ en section de fonctionnement et à 421 289, 84€ en section d'investissement.

Pour la section d'investissement la commune prévoit les travaux suivants :

- ⇒ Rénovation du toit de la salle polyvalente 40 000€
- ⇒ Remplacement du tracteur de pelouse : 2 400€
- ⇒ Travaux au cimetière pour l'colombarium 3 000€

Taux de taxes locales 2024 :

Pour 2024, la commune n'augmente pas le taux des taxes locales.

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36,37 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 122,88 %

Le taux de taxe d'habitation (TH) reste figé à sa valeur de 2019 : 13%

Les bulletins de Billom Communauté et SBA sont disponibles en ligne sur le site de votre commune :
www.saintbonnetlesallier.fr



8 rue Bellerive Route de Cournon, 63800
Pérignat-sur-Allier 04 73 69 55 80



Chez Jano

RESTAURANT & BAR

82 Avenue du pont
63800 Cournon d'auvergne
Tél. 04 73 78 95 93

Passeports & Cartes d'Identités

Seules les mairies munies de stations d'enregistrement biométriques peuvent délivrer les titres d'identité sécurisée.

Nous vous invitons à prendre contact avec les mairies disposant de cet équipement : Aubière, Beaumont, Cournon d'Auvergne, Pont-du-Château, Lezoux... Très prochainement à Billom.

Il est vivement conseillé de faire une pré-demande en ligne sur « ants.fr ».

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2018, le service ADS du Grand Clermont procède à l'instruction des demandes d'urbanisme pour la commune de SAINT BONNET LES ALLIER.

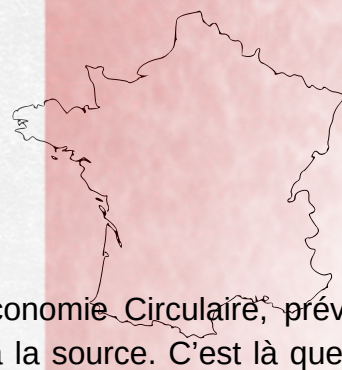
A compter du 1er janvier 2022, professionnels et particuliers, vous pouvez effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne.

Il vous est désormais possible de **déposer votre dossier** de Permis de Construire (construction d'une maison individuelle par exemple, ...), Déclaration Préalable (par exemple : garage, abri de jardin, pergola, extension, toiture, façade, piscine ...), Permis d'Aménager, Permis de Démolir, Certificat d'Urbanisme, Déclaration d'Intention d'Aliéner directement **en ligne, 24h/24, 7jours/7, depuis chez vous**.

Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste possible.

Pour déposer et suivre sa demande, c'est ici :

<https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/>



COMPOSTAGE

Depuis le 01 01 2024, La loi AGECL, Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, prévoit d'apporter à tous les usagers une solution de tri des déchets alimentaires à la source. C'est là que le SBA intervient pour proposer à chacun une solution,

Vous êtes propriétaire d'une maison avec jardin, vous pouvez demander gratuitement au sba un composteur

Commander un composteur :

Le SBA met à votre disposition un composteur individuel de jardin, sans facturation. Pour l'obtenir, il vous faut remplir un formulaire disponible sur le site sba.fr, et choisir la taille et le type de composteur souhaité.

Une fois le formulaire rempli, un conseiller du SBA vous contactera pour fixer un rendez-vous, installer votre matériel et en expliquer le fonctionnement.

En ce qui concerne un composteur collectif, nous sommes en contact avec les services pour choisir parmi leurs 2 propositions possibles sur notre commune :

- Un « abribac » : colonne pouvant être installée à proximité d'un point d'apport existant, ouverture par badge et dépôt uniquement de déchets en sac bio (10litres) la récolte étant destinée à l'usine de méthanisation.
- Un composteur partagé entretenu par les usagers (formation faite par le SBA) qui pourront utiliser le compost obtenu.

TRAVAUX

TRAVAUX : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER GRATUITEMENT

Deux dispositifs sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

RENOV'ACTIONS 63

Rénov'actions 63 est la déclinaison locale de France Rénov'. Ce service gratuit a été créé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, pour accompagner tous les habitants dans leurs projets en faveur de la rénovation énergétique. Il est co-financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, les certificats d'économie d'énergie (C2E) et les 14 intercommunalités du département dont Billom Communauté.

Concrètement, des conseillers techniques et juridiques sont à votre écoute pour :

- vous informer et donner des conseils personnalisés,
- définir vos attentes et vos besoins,
- établir un diagnostic et définir un programme de travaux,
- élaborer un plan de financement et mobiliser les aides.

COMMENT FAIRE ?

1 - Contactez Rénov'actions63 afin de vérifier l'éligibilité de votre projet au 04.73.42.30.72 ou sur www.renovactions63.fr

2 - Vous êtes orientés vers le dispositif adapté à votre projet : Ma PrimeRénov' ou l'OPAH de Billom Communauté

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Une OPAH est un dispositif mis en place à l'échelle des 25 communes de Billom Communauté. Il permet d'accompagner les propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes (barèmes ANAH) et les propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources) vers différents types de travaux ou d'aménagements et de bénéficier des aides de l'ANAH et de Billom Communauté.

A QUI S'ADRESSENT LES AIDES ?

Les propriétaires occupants pour votre résidence principale, actuelle ou future.

Les propriétaires d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé. Vous vous engagez, en échange des subventions, à louer votre bien rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer modéré. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

QUELS TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?

Les travaux de rénovation des logements dégradés dans le cadre d'un projet global (électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, peinture au plomb...).

Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées (remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, ventilations, changement du système de chauffage, chauffe-eau solaire...).

Aménagements...

ESPACE DE JEUX



Dans la continuité de notre politique d'investissement pour les jeunes, nous aménageons une deuxième aire de jeux au niveau du lotissement de la prade.

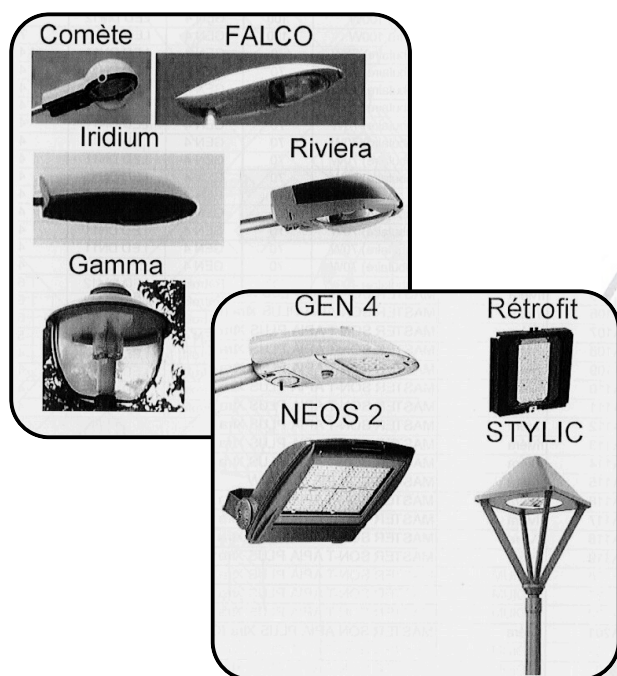
Une cage de foot a été installée et la terre va être nivelée pour une meilleure expérience.



En dessous du terrain de foot, une raquette avec un poteau de basket est en fin de construction, ce qui fera sûrement l'attraction, pour nos enfants de Saint Bonnet.

Nous souhaitons à tous de bien vous amuser.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS - REFECTIONS



Remplacement de 81 points lumineux en LED (représentant tout le village)

Montant total des travaux : 73 000 € HT avec un apport de subvention égale à 50 % de Territoire d'Energie (syndicat d'électrification anciennement SIEG) soit 36 520 €.

Nous sommes dans l'attente d'une coordination avec Territoire d'Energie pour commencer les travaux.

Le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED à très basse consommation induira évidemment une économie de consommation électrique importante, dédiée à l'éclairage public.

De plus ces ampoules ont une durée de vie plus longue.

Rénovation...

SALLE POLYVALENTE

Notre salle polyvalente est **bien occupée depuis la fin des travaux**, fin 2022. Entre les associations, l'école et les locations des personnes de Saint Bonnet et hors de Saint Bonnet, nous pouvons dire qu'elle semble être **appréciée à sa juste valeur** !

Nous continuons sur 2024 sa rénovation, en **changeant toute la toiture**. Ces travaux ne sont clairement pas un choix de notre part. **nous n'avons pas d'autres alternatives étant donné l'état actuel (litage cassés, tuiles cassées ou très endommagées)**. Ce projet est estimé à environ **40 000€**.

Nous avons déposé un dossier pour avoir de nouvelles subventions (FIC, DETR, Région). Nous espérons avoir **entre 60% et 80% d'aides**.

Notre souhait est de faire ces travaux sur l'été à venir, afin ne pas perturber l'école. Cela dépendra de l'accord de ces subventions.

Nous avons également postulé, comme beaucoup d'autres communes, pour la mise en place de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de notre salle polyvalente, qui devrait nous permettre de faire des **économies d'énergies significatives** pour cette salle et pour l'école, en plus de son **impact environnemental positif**.

Nous n'avons que très peu de visibilité pour vous en dire plus sur ce sujet qui risque de prendre du temps. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous en saurons plus.





SARL Ent. PORTAL Vincent
63800 LIGNAT

Tel: 06 17 90 52 52

SARL Ent. PORTAL Vincent
pvincent.portal@yahoo.fr
Siret : 84485040400022

Vente et transport de terre végétale, sable, graviers ...
Terrassement - Démolition - Dessouchage
Travaux d'aménagement
Location de bennes
Location de camion et engins avec chauffeur
Transport



PHARMACIE ES ALLIER

MATERIEL MEDICAL LOCATION - VENTE

63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER

04 73 69 58 46 - PHARMACIEESALLIER63@GMAIL.COM

**LIVRAISON
A DOMICILE**

ManuApiBee
Votre Apiculteur

Miel
Saint Bonnet-Lès-Allier

Disponible sur le Site Web

Tarif spéciale
Saint Bonnet-Lès-Allier
Livraison Gratuite

Mercredi matin
Samedi après-midi

<https://manuapibee.sumupstore.com>

FRELONS ASIATIQUE !

Nous avons fait procéder à la destruction de 2 gros nids (+ de 70 cm de diamètre) dans les arbres sous le château. Un nid ne sert qu'une fois mais doit être éliminé avant l'éclosion et l'envol des nouvelles reines pour leur hibernation.

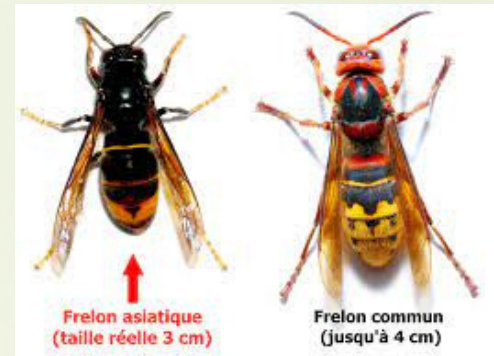
Le piégeage est primordial,

- Dès maintenant : aux premiers beaux jours, il vise spécialement les reines qui sortent de leur léthargie hivernale, se fond féconder et deviennent fondatrices de nouveaux nids.
- A l'automne, il s'agit de capturer les reines à leur envol.

Chaque nid produit de nombreuses reines pour l'année suivante, ce qui explique l'invasion rapide de tout un territoire ;

Il ne faut rien lâcher et poursuivre cette action surtout au printemps et à l'automne.

Des pièges peuvent être disponibles en mairie, sur demande et vendus à prix coutant ; il est tout aussi efficace d'utiliser des bouteilles plastiques les 2 remplis de produit attractif.



Voici quelques recommandations si vous acceptez de participer à la **campagne de piégeage du frelon asiatique** à Pérignat sur Allier.

Le piégeage commence mi Février avec la douceur de températures entre 12-15 degrés et va durer jusque début Mai. A cette époque les reines fondatrices commencent leur activité pour créer les nouveaux nids.

Il faut garnir les pièges d'un mélange de bière brune, vin blanc et sirop de fruit rouges.

Les pièges sont à suspendre à une hauteur de 1m à 1m50, il faut les renouveler tous les 8-10 jours.

Il est possible de faire des trous de 5mm sur le haut des pièges pour laisser sortir les petits insectes.

Si vous avez capturé un frelon asiatique, laissez le dans le piège, son odeur attirera ses congénères.

Vous pouvez **informer la mairie** du nombre de frelons piégés en précisant votre adresse ou votre quartier pour permettre à la personne référente de faire une cartographie des zones plus infestées pour la recherche de nids plus tard dans la saison.



MOUSTIQUE TIGRE !

RESTONS VIGILANTS

Le moustique tigre, a bel et bien colonisé notre village (résultat de l'enquête de l' ARS septembre 2023) il réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne. c'est l'une des espèces les plus invasives au monde.

Il se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche sur le thorax et aux rayures qu'il porte sur ses pattes.



La femelle moustique tigre pond ses œufs en bordure d'une surface d'eau : vases, futs d'eau de pluie, pièges à sable des bouches d'égout, creux d'arbre...sont des lieux propices à sa prolifération. La présence d'une eau stagnante durant toute la durée du cycle larvaire permet l'éclosion des œufs. A l'automne, les œufs rentrent en hibernation, sont résistants au froid et éclosent au printemps. C'est une espèce agressive (pique même au travers des vêtements) qui sévit de jour avec un pic d'activité au lever du soleil et en fin d'après -midi, son aire de vol est limitée à 100-150 mètres de leur lieu de reproduction.

Des pièges-pondoir sont sur le marché néanmoins, leur efficacité resterait relative.

Donc, pour lutter efficacement contre sa prolifération, des gestes simples doivent désormais devenir des réflexes :

- Rangez ou videz les contenants où l'eau peut s'accumuler : coupelles, seaux, arrosoirs, brouettes, jeux d'enfant etc....
- Gérez les eaux de pluie : vérifiez l'écoulement des gouttières, couvrez les récupérateurs de pluie.
- Entretenez vos bassins, quant aux piscines il semblerait que le chlore ait un effet plutôt répulsif.

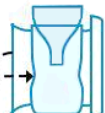
Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site moustigre.org

Piège à moustiques



M A T E R I E L

			
1g de levure	200ml d'eau chaude	50gr de sucre	Une bouteille PET

- 
1 Couper la bouteille PET à sa moitié
- 
2 Mélanger l'eau avec le sucre et verser dans la bouteille
- 
3 Ajouter la levure
- 
4 Insérer la partie supérieure
- 
5 Entourer le tout d'un carton



Le piège émet du gaz carbonique qui attire les moustiques...
Ces derniers sont alors pris au piège...

La chasse aux œufs de Pâques.

Le 8 avril 2023, une vingtaine d'enfants de 0 à 11ans et leurs parents se sont retrouvés pour une chasse aux œufs dans la cour de l'école et ses alentours. Une belle après midi ensoleillée qui s'est terminée par une « crêpes partie » appréciée par tous. RDV le 31 Mars pour la prochaine.



La Saint Bonnetoise

Prévue initialement dans la cour de l'école, la manifestation a due se délocaliser impasse de la croix férît, afin de laisser place à une location de la salle polyvalente, notre communication tardive a fait que cette manifestation n'a pas eu le succès escompté, mais les personnes présentes ont passé une agréable soirée animée par « La Band'ana » de Pérignat. Cette festivité ne sera pas reconduite cette année.



Le 28 octobre 2023, une ribambelle de petits monstres a déferlé dans notre village, nous remercions les parents accompagnateurs ainsi que les **nombreux villageois qui par leurs animations, décorations et distribution de friandises ont fait la joie de tout ce petit monde**, la journée s'est terminée par la **traditionnelle soupe aux potirons dans une ambiance musicale**.

Nous étions ce jour, en concurrence avec la finale de la **coupe du monde de rugby**, nous avons installé un écran, pour la **retransmission** de cet événement partagé par plusieurs d'entre nous.

RDV le 26 Octobre 2024



Nous rappelons que le **CCAS a maintenant une adresse mail dédiée**, n'hésitez pas à nous contacter si besoins : **ccas.stbonnetlesallier@orange.fr**

Repas de Noël

9 Décembre

C'est au restaurant « **le Jules Verne** » que nous nous sommes retrouvés ce samedi 9 Décembre pour déguster un **excellent repas**, un choix varié d'aliments de qualité, une animation dansante amenant une **ambiance festive et humoriste**. Tout était réuni pour que nous passions une excellente journée.

Selon la désormais tradition, des **repas à emporter ont été amenés le lendemain aux personnes dont les soucis de santé** ne leurs permettaient pas de se joindre à nous. RDV le 14 déc pour renouveler ce délicieux moment.

Repas de Noël

Samedi 9 Décembre 2023 à 12h

RDV 11h30 pour le covoiturage à la Salle Polyvalente

Le Jules Verne



Goûter de Noël

9 Décembre

Le dimanche 17 Décembre 2023, le CCAS a offert un spectacle d'illusions et d'humour qui a séduit le grand nombre de spectateurs présents (environ 80 personnes). C'est autour de » 16h00 que le « père Noël » accompagné de son fidèle lutin, nous a fait l'honneur de sa présence et a distribué des friandises aux enfants sages de la commune.

Cette joyeuse journée s'est terminée par notre traditionnel goûter de Noël, les délicieuses buches d'Emilie et le vin chaud de l'Amicale. Nous vous rappelons que tous les villageois de 0 à 99 ans sont les bienvenus pour partager ces festivités



SANTÉ VOUS BIEN GYM DOUCE

POUR TOUS
ADAPTÉE À CHACUN

Mercredi 17h à 18h

**12 personnes par cours,
accompagnement privilégié
SALLE POLYVALENTE de St Bonnet**

1h pour rester en forme

**CERTIFICAT MEDICAL EXIGE
ST BONNETOIS : 50 € / an
EXTERIEUR : 100 € / an
(facilités de paiement)**

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Nous avons été contactés, par l'antenne **Maison Sport Santé du territoire de Billom Communauté**, qui en **partenariat** avec l'association DAHLIR l'ont initié une réflexion pour porter une action territoriale en faveur du **Sport-Santé** face à un **constat de forte sédentarité de la population**.

C'est dans cette dynamique, que le CCAS a mis en place un créneau de « **Gym douce** », le **mercredi** afin de permettre la pratique d'une **activité physique, en toute sécurité, dans la durée, adressée à un public ayant du mal trouver dans les propositions existantes, une activité physique adaptée, régulière et pérenne**..Chacun à son **rythme**, selon ses **aptitudes** peut **commencer** ou **réapprendre à bouger**, par le biais d'**exercices ludiques** (programme et positions individualisés) permettant un **travail cardio-respiratoire, du renforcement musculaire, équilibre et coordination**.

Pour que le **problème financier** ne soit un **frein** pour personne ; le **CCAS prend en charge une partie de l'inscription**.

ATS AUVERGNE

"Allo Taxi Sandrine"



ATS Auvergne vous accompagne dans tous vos déplacements en toute sérénité.

www.taxis-tpmr.fr

contact@taxis-tpmr.fr

Nos certifications

- ✓ Véhicule TPMR 
- ✓ Conventionné CPAM
- ✓ Véhicule climatisé



ALLO TAXI Sandrine Auvergne

- ✓ Taxi
- ✓ Véhicule TPMR
- ✓ Transport de groupe (jusqu'à 7 personnes)
- ✓ Transport toute distance
- ✓ Transport scolaire
- ✓ Transport de colis

« Commune de stationnement Saint-Bonnet-Les-Allier »



Transport de personnes handicapées, en fauteuil roulant



Transport de personnes avec enfants en poussette



Transport de personnes à mobilité réduite

Appelez-nous :
07 49 970 850

Nous joindre au :
06 07 807 997

SARL ATS AUVERGNE - 3 rue du 8 mai, 63670 Le Cendrieu - n° siret 892 462 789 000 17

Création : www.octacom.fr - 09 72 52 37 87 - Imprimé par : www.printoclock.com - 229 Route de Seysses - 31100 Toulouse - Ne pas jeter sur la voie publique



Transport de séniors



Transport de personnes avec encombrants : instruments de musique, courses volumineuses, surf...



Transport scolaire



Transport de groupe

VOTRE BIBLIOTHÈQUE A BESOIN DE VOUS



Notre bibliothèque est en sursis !!!!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Pour cette année, malgré son changement de domicile, Isabelle continue d'assurer un créneau d'ouverture les jeudis de 18h00 à 19h00 (hors vacances scolaires) et nous la remercions chaleureusement.

Notre bibliothèque offre un large choix d'ouvrages, de jeux pour tous les âges, en relation avec le réseau communautaire, nous avons accès à toutes les nouveautés et nous avons à cœur de pérenniser ce service.

Si vous êtes intéressés, passionnés, motivés, et disponibles pour ouvrir d'autres créneaux, proposer de nouveaux projets, reprendre le travail avec les enfants de l'école une fois par mois etc.....merci de contacter vos élus.

SÉLECTION CROC' EN LIVRES 2024 DU 01/01/2024 AU 13/12/2024

Le « Croc' en livres », c'est le prix littéraire des bibliothèques de Billom communauté : une sélection de 8 romans et de 5 bandes dessinées que vos bibliothécaires ont souhaité mettre à l'honneur le temps de cette année 2024.

Arrêt des votes des lecteurs vendredi 13 décembre 2024.



Le Centre de Loisirs



Informations : Inscriptions scolaires rentrée 2024/2025

POUR LES CLASSES DE PETITE SECTION / CLASSE DE CP ET NOUVELLES INSCRIPTIONS

Vous devez prendre contact avec le centre de loisirs qui gère les inscriptions scolaires au 04/73/69/56/30 pour convenir d'un rendez-vous auprès de nos services dans la semaine du 02 avril au 09 avril 2024. Evidemment les inscriptions restent ouvertes après cette date.

Le jour de l'entretien, merci de vous munir impérativement des documents originaux suivants.
Nous nous occuperons de les photocopier pour constituer votre dossier.

→ Fiche unique de renseignements centre de loisirs/école remplie et signée.

Si vous n'avez pas ce document vous pouvez le télécharger sur le site de la mairie de Pérignat-es-allier à la rubrique enfance/jeunesse dossier et inscriptions.

→ Justificatif de domicile

→ Carnet de vaccinations

→ Livret de famille

→ Cartes d'identité des deux parents

→ Dérogation scolaire pour les enfants uniquement venants d'une autre commune hors RPI

→ Attestation sécurité sociale

→ Attestation assurance (responsabilité civile, individuelle accident et extrascolaires)

→ Carte mutuelle

→ Attestation de quotient familial CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition du foyer fiscal

→ Une boîte de mouchoir

Les chevaliers de la saint VERNY

LE GRAND JOUR 21 avril :

6h du matin branlebas de combat pour les Chevaliers de la Saint VERNY en Auvergne, association de 49 membres avec son siège à St Bonnet Lès Allier.

Nous sommes présents sur une quinzaine de manifestations par an, sur tout le département, comme le sommet de l'élevage. Car nous venons d'être classé en AOP et nous sommes très fiers.

GRAND JOUR A MOZAC l'Abbatiale du 12ème Siècle reçoit la St VERNY tournante, organisée avec le Club des Amis de l'Abbaye, les amis de Plauzat en renfort.

Il fait froid mais le moral est là après un bon café tout se met en place, on atteint 500 personnes composés d'amis, d'une quinzaine de confréries et de fidèles qui répondent à nos Flyers, distribués sur les marchés, deux dimanches de suite.

Un grand moment, le défilé et la messe, mise en place avec les statues mises à notre disposition par nos villages vigneron, merci à eux.

Mélanges de couleurs, instant de partage et à la sortie de la messe, distribution de nos brioches offertes nous rappelle cette odeur de beurre. Les sourires sont bien sur les lèvres .

Le retour se fait avec le passage du défilé devant la mairie et au centre de MOZAC, accompagné par la BANDA des Beaux-Arts de Clermont Ferrand, rythme gai et joyeux.

A l'Arlequin, arrivée de Mr Pérona adjoint à la culture pour couper le cordon et percer le fût de rosé de Corent de chez MR Liévin, vigneron à Corent, 57 Litres sont dégustés avec une grande gourmandise, il possède les critères du très bon produit et après l'effort, le réconfort.

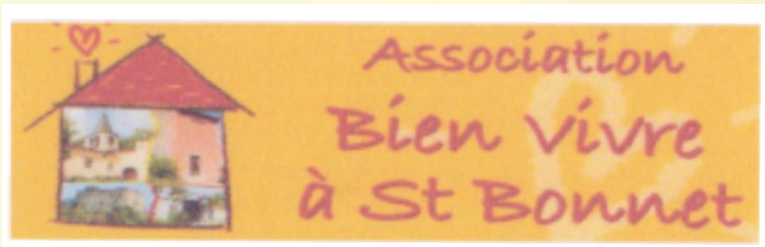
Cette année, nous avons acquis 5 stands avec photo du village en fond de chaque cru, Boudes, Corent, Chanturgue, Châteaugay, Madargue et certains vignerons ont assumés la dégustation de leurs vins.

Puis intronisation de personnalités, clôturé par un bon repas vigneron.

L'Après-midi, une chorale bachique a enchanté les oreilles de nos convives.

Merci et bonnes vacances.

Venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous faire découvrir nos vins d'Auvergne.



BIEN VIVRE

Retour sur nos activités 2023,

* 4 Janvier 2023 : Galette des Rois, Pot de l'Amitié.

* Juillet 2023 : Repas Champêtre pris en commun avec l'Amicale Laïque, ce qui nous a permis de resserrer des liens d'amitié entre nos deux associations.

* Août 2023 : mois propice aux vacances, donc, relâche sur nos activités.

* 2 septembre : reprise des activités avec notre Traditionnel Tournoi de Pétanque qui a connu un franc succès une douzaine d'équipes se sont affrontées avec passion, mais toujours dans la bonne humeur.

* Assemblée Générale de "Bien Vivre & Amicale Laïque"

Les responsables du Bureau de Bien Vivre sont : Présidente : Micheline Domas, Vice-président : Alain Frégonèse, Secrétaire : Emeline Durif, Trésorier : Guy Laval, responsable de Terres d'Horizons : Colette Bessadet. La carte d'adhérent reste au prix inchangé de 20 € pour l'année en cours. Dans l'immédiat, notre association est composée de 24 membres.

* 17 octobre 2023 : Soirée Beaujolais, c'est un moment incontournable ou "presque", tout St Bonnet se retrouve pour déguster ce fameux vin nouveau.

* Un regard sur nos activités 2024: nous renouvellerons nos activités telles que repas pris en commun avec l'Amicale Laïque, début septembre Challenge de Pétanque et en novembre Soirée Beaujolais Nouveau, sans oublier nos rendez-vous un jeudi sur deux après-midi à 14h30 au rez-de-chaussée de la salle polyvalente. Dès le printemps, une sortie va être programmée, notre choix n'est pas encore fixé.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter une très bonne année et une bonne santé pour 2024, ce qui, contrairement au reste du monde nous permettra de "Bien Vivre à St Bonnet".

Pour tout renseignement, ou, si vous êtes intéressé par notre association, venez nous rencontrer lors de nos **jeudis après-midi** ou contacter :

Micheline DOMAS

Tél : 04 73 68 01 54

Mail : bienvivreastbonnet@gmail.com



Amicale Laïque

2023 : ENFIN UNE ANNÉE PLEINE POUR L'AMICALE LAÏQUE

Après deux années de vaches maigres, nous vous avons laissé début 2023 avec la sensation que « ça repartait » enfin.

Alors, c'était comment 2023 ? Voilà quelques éléments de réponse ...

18 mars 2023 – Saint-Patrick.

Hors réveillons, nous sommes restés quasiment 4 ans sans organiser de repas, autant dire une éternité. Au moment de remettre le couvert, l'Amicale, pourtant Laïque, a fait montre d'ouverture d'esprit pour consacrer sa soirée à un saint. Mais ne vous y trompez pas : pour les 85 personnes présentes, pas de vin de messe (mais un peu de bière), pas d'hostie (mais une belle choucroute), et pas de chants liturgiques (mais des guitares et du disco). Et puis nous avons eu une belle surprise : peu de gros groupes, mais beaucoup de maisons saint-bonnetoises représentées !

30 avril 2023 – Vide-greniers.

Programmé puis déprogrammé 3 fois, notre **15ème vide-greniers** a enfin eu lieu. **85 exposants et de nombreux visiteurs** ont égayé le temps d'une journée agréable les rues de notre village. C'est très certainement la manifestation que nous organisons qui attire le plus de Saint-Bonnetois (exposants comme visiteurs), nous retenons que l'évènement n'a rien perdu de sa popularité. **Cerise sur le gâteau : nous avons retrouvé des rues propres le soir au moment de ranger** (ça n'a pas toujours été le cas par le passé) !!!

Un grand merci à tous les participants pour ce **succès**, et particulièrement aux bénévoles venus renforcer pour un jour notre équipe !



25 juin 2023 – Repas Champêtre.

Après plusieurs bourses aux jouets organisées il y a quelques années déjà, et qui avaient connues un succès mitigé, l'Amicale Laïque et Bien Vivre à Saint-Bonnet avaient la volonté de présenter à nouveau un évènement commun. Quoi de mieux pour réunir les gens que les plaisirs de la table ? C'est donc très naturellement qu'ensemble nous avons proposé une **journée barbecue, qui s'est poursuivie par un « concours » de pétanque improvisé sous un beau et (très) chaud soleil.**

Quoi de mieux pour bien commencer l'été ?

Le mardi qui a suivi, quelques membres bureau étaient présents à l'école pour l'**exposition qui retraçait la classe verte des maternelles au Grau d'Agde**. Malgré les difficultés rencontrées depuis 2020, L'Amicale Laïque, réaffirmant son **soutien à l'école**, a profité de l'occasion pour remettre un **chèque de 500€ au directeur Thierry Darfeuille**.



02 juillet 2023 – Vélorail.

ON-L'A-FAIT !!!! Notre rêve de vélorail est devenu réalité !!!! Annulé une première fois faute d'inscrits, puis une seconde fois à cause d'une météo incompatible, toutes les conditions ont enfin été réunies pour faire cette sortie.

Trajet, pique-nique, promenade sur les rails, petit 4 heures (merci pour les pâtisseries maison), trajet, verre de l'amitié et casse-croûte partagé ... Voilà un deuxième dimanche d'été bien rempli.

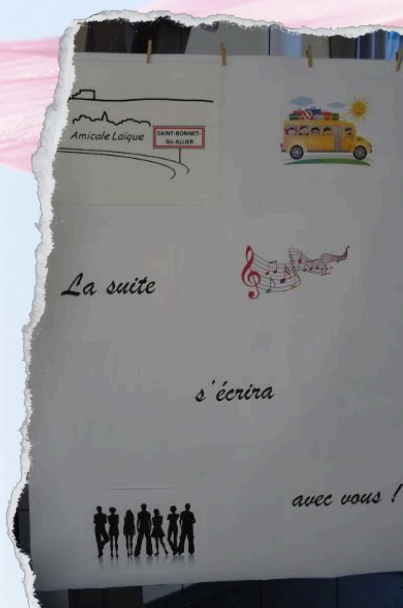
16 septembre 2023 – Il était une fois l'Amicale.

Le saviez-vous ? Il aura suffi d'un coup de ménage dans nos archives en 2019 pour retrouver un récépissé de **création de l'association, le 22 avril 1980**. L'Amicale doit fêter ses **40 ans** dans un an, ça se fête ! et puis la Covid est passée par là, et nous avons dû temporiser.

En creusant un peu, on se rend vite compte que l'Amicale existe depuis plus longtemps, alors nous décidons de monter une **exposition « Il était une fois l'Amicale »**. Evénements festifs ou culturels, voyages, et bien sûr notre soutien historique envers l'école communale, nous avons ouvert avec vous notre **boîte à souvenirs**.

Pour rendre ce moment plus **convivial**, **DJA** est venu chanter (et c'était bien !!!) tandis que nous prenions un **verre autour d'une planche à partager**. Si nous avions espéré accueillir un peu plus de visiteurs, tout le monde a néanmoins passé une excellente soirée, et nous espérons que cette **rétrospective vous aura donné envie de fabriquer plein de nouveaux souvenirs**.

Nous **remercions** ici une nouvelle fois toutes celles et ceux qui nous ont prêté des documents ou des objets qui ont enrichi cette exposition.



Nous avons tenu notre **assemblée générale le lendemain, à nouveau en même temps que Bien Vivre à Saint-Bonnet, que nous remercions encore pour le buffet**. Une fois de plus, force est de constater qu'il est très difficile d'attirer de nouveaux bénévoles pour faire tourner nos associations, et apporter des idées nouvelles.

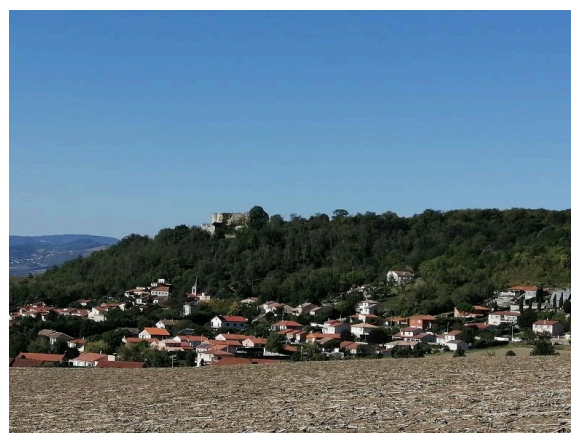
L'Amicale a néanmoins concrétisé l'engagement de deux nouvelles recrues. Après trois années perturbées, nous étions déjà bien **contents de vous présenter le bilan d'une saison enfin « normale »**, et nous avons pu dessiner les contours du calendrier à venir.

Section Gym.

Bien Vivre à Saint-Bonnet nous a proposé au printemps 2022 de récupérer cette activité, qu'ils avaient mise en place depuis longtemps. **Une heure de renforcement musculaire, une heure de Pilates, avec la possibilité de s'abonner pour une ou deux heures**, la formule séduit. Après avoir compté 17 adhérentes la première saison, la section gym accueille désormais **26 participants**, dont un homme. Messieurs, il vous reste toujours la possibilité de prendre une **« carte 12 séances »** pour apporter un peu plus de **mixité** à l'activité !

24 septembre 2023 – Randonnée pédestre.

Nous étions presque 50 l'an passé, mais seulement une **grosse trentaine** cette année, le matin sur les chemins, inaugurant **2 nouveaux parcours**, puis à **partager un pique-nique dans la cour de l'école**. Les présents ont apprécié le moment, c'est bien le plus important.



03 décembre 2023 – Tripes.

Pour innover, nous avons décidé de proposer une matinée tripe, comme cela se fait souvent dans les campagnes. Bonne idée ! L'évènement a réuni avec **60 convives**. Les **plaisirs de la table ont décidément leur petit succès**.



31 décembre 2023 – Réveillon.

Déjà le **5ème réveillon** organisé par l'Amicale Laïque ! Avec une **salle métamorphosée pour l'occasion par les « Divas de la déco »**, et au centre une **fontaine magique**, un **repas en grande partie fait maison** et quelques notes de musique, **75 personnes** (nous ne saurions pas en accueillir bien davantage) sont parties le temps d'une **soirée à Venise** pour changer d'année avec nous. Et au petit matin, une phrase revenait sur toutes les lèvres : **« plus que 366 dodos et on remet ça ! »**

La suite du **programme** a été établie à l'assemblée générale, et peut toujours être sujette à quelques ajustements. Au calendrier :

Samedi 17 février 2024 : Soirée Costumée

Samedi 16 mars 2024 : Saint-Patrick

Dimanche 05 mai 2024 : Vide-Greniers

Dimanche 30 juin 2023 : Repas Champêtre, avec Bien Vivre à Saint-Bonnet

Et une date à programmer pour une sortie plein air !!

L'Amicale Laïque a depuis toujours la **volonté de réunir l'ensemble des Saint-Bonnетоis**. Nous, bénévoles, essayons de proposer des manifestations susceptibles de convenir au plus grand nombre. **Vos idées restent essentielles** pour améliorer notre offre. N'oubliez pas, les **bénéfices réalisés sont intégralement réutilisés, soit pour organiser des activités ouvertes à tous à des prix attractifs, soit pour contribuer au financement des projets de nos écoles.**

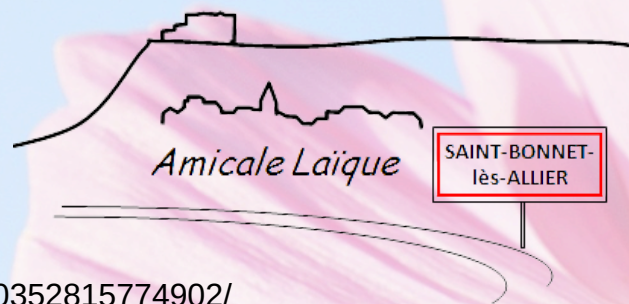
Nous espérons vous revoir très bientôt,

Le Bureau

Pour nous contacter et nous suivre :

amicale.stbonnet@gmail.com

<https://www.facebook.com/Amicale-Laïque-St-Bonnet-810352815774902/>



Rappel pour la location de la salle polyvalente

Depuis la début de la location de la salle polyvalente suite à sa rénovation, il nous a malheureusement été obligé de constater que, **certaines locataires Saint Bonnetois louaient la salle au tarif réduit prévu pour les habitants de la commune, pour le compte de personnes extérieures.**

Cela induit une perte importante pour la commune, qui compte sur les revenus locatifs de cette salle pour l'investir dans d'autres projets ou besoins.

Nous invitons les habitants à **rester honnêtes et de ne louer la salle que pour leur compte personnel, celui de leurs enfants et petits enfants**

Le Comité des Fêtes

Les beaux jours pointent le bout de leur nez et la saison des festivités est officiellement lancée.

Pour l'occasion le comité des fêtes de Saint Bonnet les Allier se refait une beauté,
Voici donc la nouvelle composition du bureau :

Secrétaire : Sabrina Bonhomme,
Trésorière: Benali Marie Hélène,
Présidente : Benali Charlotte.

Nous sommes heureux de vous annoncer que :

la fête annuelle du village aura lieu
le Samedi 21 Septembre,
avec son concours de pétanque
ainsi que son repas.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous vous préparons des surprises qui devraient ravir petits et grands !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette événement, si le cœur vous en dit. Nous serons heureux de vous accueillir !

Benali Charlotte

Intermarché
contact

8 rue Bellerive Route de Cournon, 63800
Pérignat-sur-Allier 04 73 69 55 80

RAPPELS ...

RELEVÉE ET TRAITEE
UNE FOIS PAR SEMAINE

**Nous sommes à
votre écoute**



Le maire et ses
adjoints, à tour de rôle,
auront le **téléphone
d'astreinte**, accessible
pour une

**URGENCE
UNIQUEMENT
24h/24, 7j/7,**

06 62 09 25 09

Directeur de publication :
DECOMBE Emeric



Comité de rédaction :
BONHOMME Sabrina
HERNANDEZ Hélène
TARRIT Maryse
DUMONT Fabrice
AMBLARD Patrick

Imprimé en 190 exemplaires, et
distribué en boîte aux lettres



Crédit photo :
AUXERRE Christian

Imprimerie : Print Conseil - Document imprimé sur un
papier issu d'une forêt gérée durablement PEFC.

33